

Nombre de délégués en exercice 70

Nombre de délégués présents 36

EXTRAIT DU REGISTRE n° 210-5
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES
DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le 25 septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Alain DURAND (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), M. Vincenté PASTOR (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Guy LUBACZEWSKI et Alain MARTIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), M. Bernard PICQUET (Commune de Garges-Lès-Gonesse), M. Gérard GREGOIRE (Commune de Gonesse), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Claude HURION (Commune de Puiseux-en-France), MM. Serge DRAGO et Jean-Pierre DUCAS (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE et Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), MM. Antoine ESPIASSE et Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), MM. Gérard SAINTE BEUVE et Jean LICETTE (Commune de Le Thillay), M. Bruno REAGAERT, Maire (Commune de Vaud'Herland), M. Benoit NOTARIANNI (Commune de Villaines-Sous-Bois), Mme Christine PASSENAUD et M. Dominique KUDLA (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Christiane TOMKIEWICZ, déléguée de la commune de Mareil-En-France.

OBJET :

Reprise sur provision, affaire SADIM – eaux pluviales

Mme Geneviève RAISIN, Vice-Présidente et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu les instructions M. 4 et M. 14 applicables au 1^{er} janvier 2012 portant Instruction budgétaire et comptable applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux et services publics administratifs,

Vu l'arrêt de la Cour d'Appel du 21 mars 2013 condamnant le SIAH à payer un montant de 50 000 € correspondant au préjudice de la SADIM et un montant de 5 000 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile.,

Considérant le contentieux en cours concernant l'affaire SADIM, pendant devant la Cour d'Appel de Versailles,

Considérant la provision totale constituée de 1 600 0000 €,

Considérant que cette provision paraît largement suffisante pour faire face aux suites du contentieux.

Le Comité Syndical, après examen :

- Procède à une reprise sur provision d'un montant de 55 000 € en eaux pluviales,
- Prend acte que les crédits seront prévus au sein de la décision modificative n° 1 eaux pluviales, chapitre 78, article 7815,
- Et donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Signé

Guy MESSAGER

Signé

Président du Syndicat,
Maire Honoraire de Louvres.